

Le panneau de configuration 2

1. Les mises à jour et la restauration du système

1.1 Windows Update

Windows est un système d'exploitation qui a besoin de fréquentes mises à jour pour toutes sortes de problèmes : sécurité du système, d'internet, des logiciels, des pilotes etc.... Au moins un fois par mois, le système va vous demander de se mettre à jour. Il existe 2 types de mises à jour : celles de sécurité (A faire absolument) et les « optionnelles », qui concernent souvent les pilotes matériels, que vous pouvez remettre à plus tard.

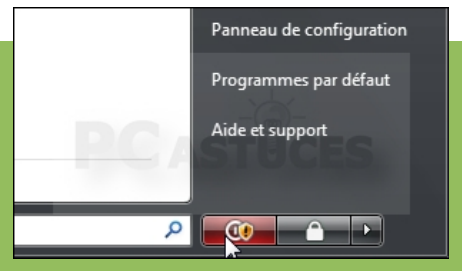
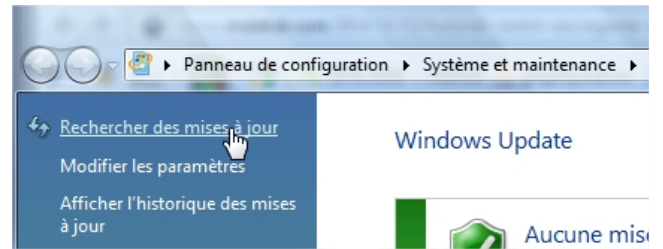
Tout d'abord, lancez Windows Update par le menu démarrer ou le panneau de configuration. Si la détection automatique ne se met pas en marche cliquez sur : « rechercher des mises à jour » ;

elles vont apparaître sous forme de liste, cochez celles qui sont les plus importantes, et lancez l'installation.

Si s'agit de mises à jour de sécurité, Windows va créer un Point de restauration de votre système. Si la mise à jour se passe mal (ce qui peut arriver), vous pourrez revenir en arrière et restaurer le système d'avant la mise à jour. (voir plus loin).

Ensuite, Windows télécharge les mises à jour et les installe. Il vous sera probablement demandé de redémarrer l'ordinateur.

Conseil : ne pas travailler en même temps que les mises à jour, même si cela est possible, le redémarrage intempestif de l'ordinateur vous gênera. Il vaut mieux lancer les mises à jour le matin en arrivant, ou le soir avant d'éteindre le PC, un Bouton sur Vista est fait d'ailleurs pour cela, il effectue les mises à jour et éteint ensuite votre ordinateur.



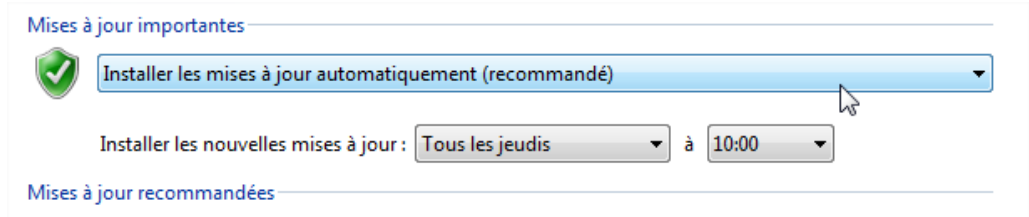
Vous pouvez aussi demander à Vista de le faire automatiquement :

[Modifier les paramètres](#)

Cliquez sur Modifiez les paramètres

[Afficher l'historique des mises à jour](#)

Mettez votre heure et jour de préférence, et laissez faire Vista !



Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.


1.2 La restauration du système

Lorsque vous achetez un ordinateur, et la première fois que vous l'allumez, Windows va vous demander d'effectuer une première sauvegarde du système. Cela est primordial. Depuis quelques années, Windows n'est plus vendu avec le DVD d'installation du système, c'est à vous de le faire !

En cas de contamination par un virus ou de fausse manipulation grave qui endommage votre système, vous devrez tout réinstaller, si vous n'avez pas ces fameux DVD de sauvegarde, adieu Windows !

Au cas où vous ne l'avez pas encore fait, voici un excellent tutoriel sur internet qui vous en montre tous les aspects : <http://www.malekal.com/2010/11/12/tutorial-centre-sauvegarde-de-windows-vistaseven/>

Protéger vos fichiers et votre ordinateur par la sauvegarde




Sauvegarder les fichiers ou l'intégralité de votre ordinateur

Créer des copies de sauvegarde de vos fichiers et dossiers.

Créez une image de sauvegarde et de restauration de l'ordinateur Windows de tout votre ordinateur, qui peut être utilisée pour récupérer l'état de votre système après une panne matérielle.


Dernière sauvegarde : 15/05/2009 13:52
Emplacement d'enregistrement des fichiers : Sauvegarde (S:)

[Quel type de sauvegarde dois-je effectuer ?](#)




Restaurer les fichiers ou l'intégralité de votre ordinateur

Restaurer les fichiers et dossiers à partir d'une sauvegarde.

 Vous pouvez utiliser les clichés instantanés pour restaurer la version précédente d'un fichier modifié ou supprimé accidentellement. [Qu'est-ce qu'un cliché instantané ?](#) [Restauration avancée](#)

Restaurer l'intégralité de votre ordinateur à partir d'une image de sauvegarde et de restauration de l'ordinateur Windows.

 [Résoudre les problèmes et annuler les modifications apportées à Windows à l'aide de la Restauration du système.](#)

Vous pouvez sauvegarder vos fichiers sensibles (photos vidéos), Windows vous guidera pour toute la procédure, et également effectuer une sauvegarde vitale du système. Je vous conseille de l'effectuer une fois que vous avez installé tous vos matériels (imprimante, scanner, appareil photo etc...), installé les logiciels qui sont les plus utilisés (openOffice, Adobe acrobat reader, Flash player, VLC, Firefox, Gimp, photofiltre, etc...), que votre antivirus est à jour et que votre système n'est pas encore pollué par internet. Préparez les DVD et cliquez sur « sauvegarder l'ordinateur ».

Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

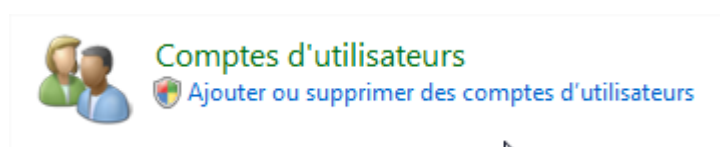
Si votre Disque Dur est très grand (au moins 500 Go) qu'il a été partitionné en plusieurs disques, choisissez un disque réservé à la sauvegarde d'au moins 50Go, sinon utilisez les DVD.

Quand votre système devient instable ou ne démarre plus, vous pouvez restaurer votre système grâce aux DVD ou à la partition sauvegardée. (voir le tutoriel Malekal)

2. Les profils utilisateurs

Grâce (ou à cause?) à Windows vous êtes ADMINISTRATEUR de votre ordinateur. Cela implique que vous pouvez modifier votre environnement de travail, installer des logiciels, modifier la base de registre Windows, et aussi permettre involontairement (!) aux virus de pénétrer et de s'installer sur l'ordinateur.

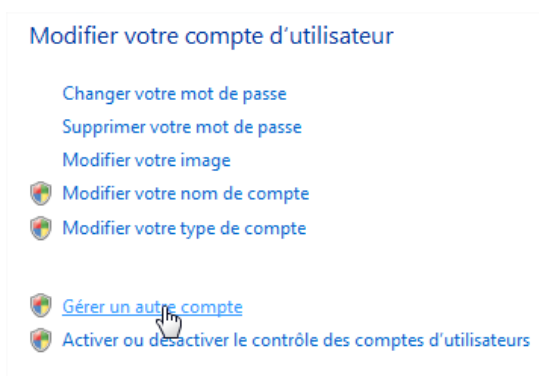
Les utilisateurs de Linux l'ont bien compris c'est en surfant sur internet que l'on attrape des virus, et à fortiori lorsque l'on navigue en tant qu'administrateur de l'ordinateur : sous linux les utilisateurs de l'ordinateur sont tous des usagers normaux, seul le « superUtilisateur » a le droit de modifier le système (ce qui implique de connaître le mot de passe!).



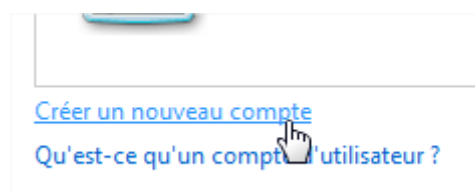
Vous pouvez faire la même chose sous Windows (depuis XP en fait, dommage pour vous si vous êtes toujours sous W98). L'architecture idéale est la suivante : à la première prise en main de mon ordinateur,

j'installe tout ce dont j'ai besoin avec mon profil, que je nomme « administrateur » : logiciels, partitions pour le stockage et les sauvegardes, etc.... Je crée ensuite plusieurs profils « standard » d'utilisateurs, avec nom et prénom par exemple, qui auront des droits limités sur l'ordinateur : pour les enfants (avec limitation de temps et contrôle parental), pour les adultes (avec partage de documents si nécessaire).

Voici comment faire :



Cliquez sur « gérer un autre compte », puis « créer un autre compte », sous la liste de ceux déjà présents.



Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Nommer le compte et choisir un type de compte

Ce nom apparaîtra sur l'écran de bienvenue et dans le menu Démarrer.

Utilisateur standard

Les utilisateurs de comptes standard peuvent exécuter la plupart des logiciels et modifier les paramètres système qui n'affectent pas d'autres utilisateurs ou la sécurité de l'ordinateur.

Administrateur

Les administrateurs disposent d'un accès total à l'ordinateur et peuvent effectuer toutes les modifications souhaitées. Pour renforcer la sécurité de l'ordinateur, les administrateurs sont invités à fournir leur mot de passe ou à le confirmer avant d'apporter des modifications susceptibles d'affecter les autres utilisateurs.

Nous vous conseillons vivement de protéger chaque compte en l'affectant d'un mot de passe fort.

Donnez un NOM au compte et laissez utilisateur standard.

Ensuite mettez un mot de passe qui correspondra à ce compte : au minimum 6 caractères, lettres et chiffres mélangés, attention à la casse (Majuscule, minuscule).

Ensuite c'est simple, le reste est fait par Windows lorsque vous vous déconnecterez du compte administrateur et vous reconnecterez sur le compte que vous venez de créer. Windows va créer les dossiers pour le nouveau profil (mes documents, mes images, etc...).

Ce nouvel utilisateur pourra utiliser tous les logiciels déjà installés, modifier et personnaliser son environnement, mais ne pourra pas changer les dispositifs de sécurité tel que Parefeu, mises à jour, dossier Windows\System32, auquel il n'a pas accès.

De même, il ne pourra pas installer de logiciels dans le système : les virus ne peuvent plus entrer ! Il est néanmoins possible d'installer des logiciels de type « portable » qui ne nécessitent pas d'installation, ce qui laisse une certaine liberté. Les zones sensibles sont « protégées ».

Voilà, une fois les nouveaux utilisateurs créés, donnez à chacun ses identifiants et mots de passe pour laisser le profil administrateur à celui qui va gérer l'ordinateur : un fois par mois, on se connecter sur le profil administrateur, on fait les mises à jour, les ajouts de logiciels et les sauvegardes nécessaires. Le reste du temps pour la consultation internet et des mails, la rédaction de documents, un utilisateur standard suffit largement.

Un fois mis en place vous verrez rapidement l'avantage d'avoir chacun son profil d'utilisateur : plus de sécurité, plus de « vie privée », à chacun ses documents, à chacun son fond d'écran (!), fini la perte de documents parce que les enfants ont « mis le bordel » dans les images, etc....

Pour un tutoriel détaillé voyez :

<http://www.6ma.fr/tuto/creer+compte+utilisateur+sous+windows+vista-266>

Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

3. Utiliser le Parefeu Windows

3.1 Qu'est-ce qu'un parefeu ?

Un parefeu est un logiciel ou un matériel qui vérifie les informations provenant d'Internet ou d'un réseau, selon ce que vous paramétrez :



Illustration du mode de fonctionnement d'un pare-feu

© Libellules.ch

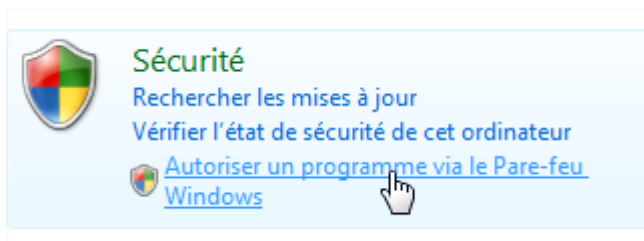
*J'autorise la connexion (allow) ;

*Je bloque la connexion (deny) ;

*Je rejeter la demande de connexion sans avertir l'émetteur (drop).

Le parefeu va filtrer les données qui sortent de chez vous et celles qui y rentrent. Son paramétrage n'est accessible qu'à l'administrateur de l'ordinateur.

3.2 Mode d'emploi



Cliquez sur Sécurité pour avoir accès au parefeu.

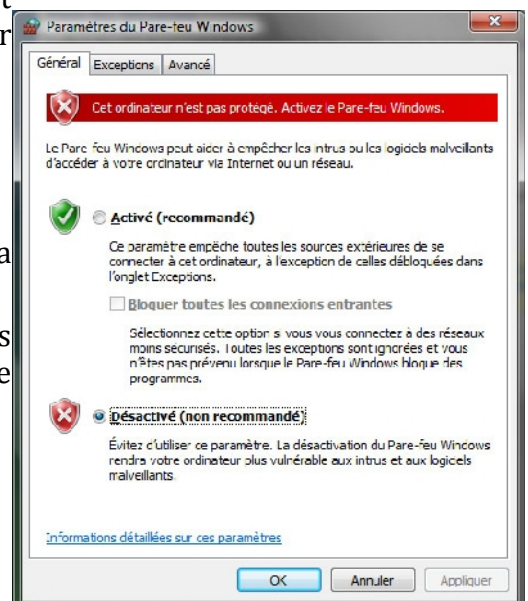
S'il n'est pas activé, faites-le. (Cliquez sur activé, puis appliquer/ OK)

Si vous souhaitez que le pare-feu bloque toutes les connexions, y compris les programmes sélectionnés dans l'onglet **Exceptions**, activez la case à cocher **Bloquer toutes les connexions entrantes**. Mais

attention, les programmes ne pourront pas se mettre à jour et vous risquez d'avoir beaucoup de programmes à débloquent pour qu'ils fonctionnent.

Un paramétrage plus fin et plus souple est celui de la gestion des **Exceptions**.

Dans cet onglet vous trouverez les logiciels, les services Windows et les ports que vous voulez autoriser à traverser le parefeu.

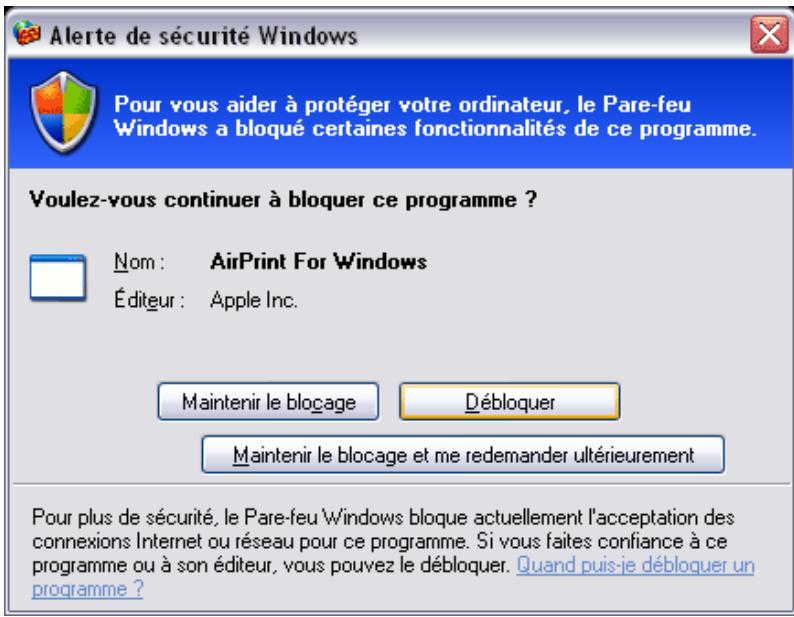


Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Le plus souvent c'est Windows lui-même qui va vous demander d'autoriser le logiciel à rentrer dans les Exceptions.



Vous cliquez sur un logiciel et ce type de fenêtre apparaît :

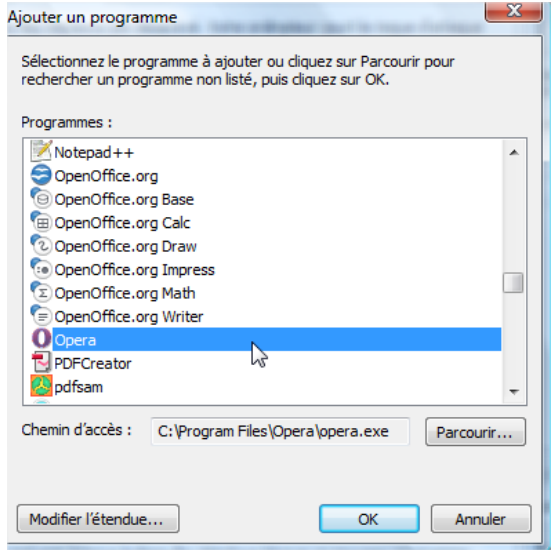
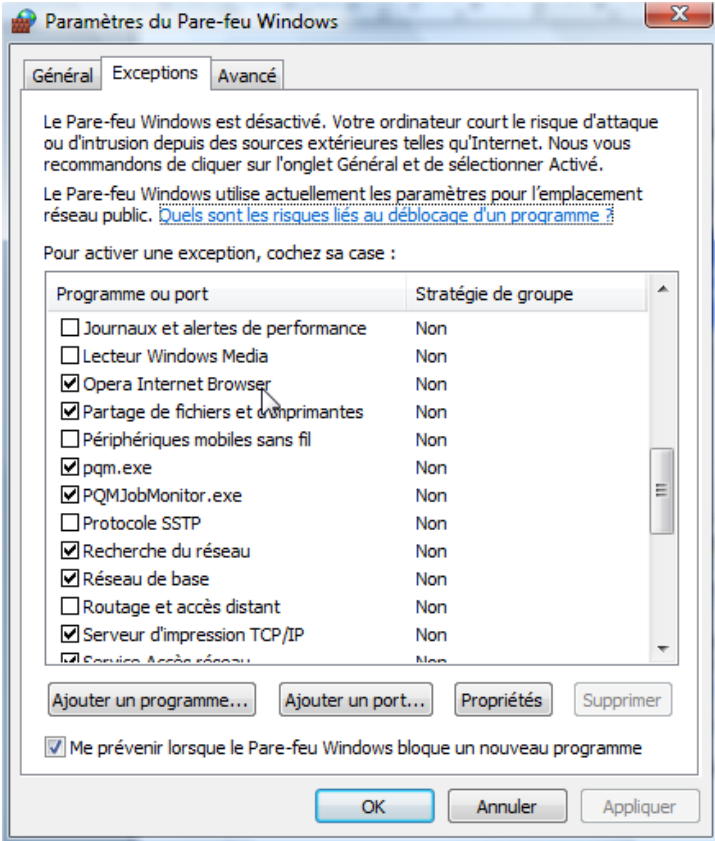
Si je clique sur « **Débloquer** », le logiciel va entrer dans la liste des exceptions ; si je clique sur « **maintenir le blocage** », je ne pourrais pas utiliser le logiciel.

Sinon vous pouvez manuellement autoriser un logiciel :

si le programme n'est pas dans la liste, cliquez sur **Ajouter un programme** et allez le chercher dans le dossier `ProgramFiles`

(bouton Parcourir) de votre ordinateur, ou dans la liste fournie correspondant aux logiciels installés.

Ici le logiciel de navigation OPERA, qui doit pouvoir passer le parefeu pour aller sur internet.



Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Si la protection du Parefeu Windows ne vous suffit pas, sachez que vous pouvez installer un parefeu supplémentaire. Souvent il est fourni par votre antivirus. Les version payantes sont plus efficaces, il faut bien le reconnaître.

Voici un site qui propose des comparatifs d'antivirus et de parefeu :

<http://www.malekal.com/2011/10/23/comparatif-antivirus-de-malekal-com/>

Nom du produit	Protection	Web Reputation	Public recommandé (connaissance minimum)	Efficacité
Antivir Premium 2012	Détections classiques et Pro-Active		Débutant	Moyenne
BitDefender 2012	Détections classiques et comportementale		Débutant	Excellente
Norton Antivirus 2012	Détections classiques, comportementale (minimum et File reputation		Débutant	Excellente

Il propose un classement par efficacité et par niveau de compétence, en cliquant sur le nom du logiciel, vous pouvez lire le test détaillé. Il vous aidera à choisir le couple Antivirus-Parefeu qui vous convient.

Vos remarques, questions...



Cette oeuvre est mise à disposition selon le contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.